

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 121 (1995)
Heft: 13

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

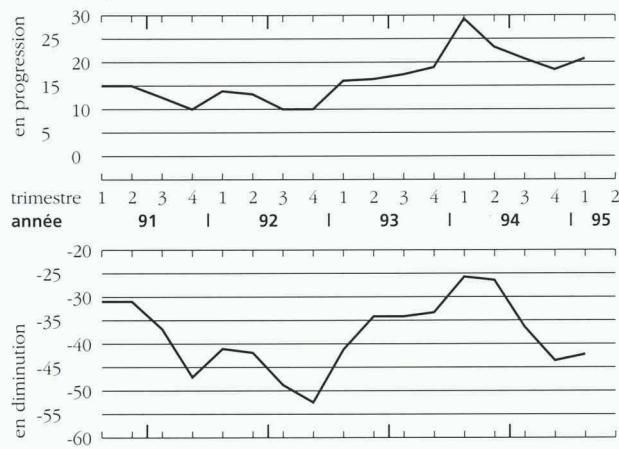
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Portefeuille des mandats (courbe de l'évolution)

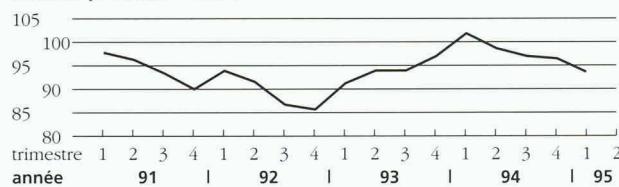
en % des réponses



Evolution du portefeuille des mandats

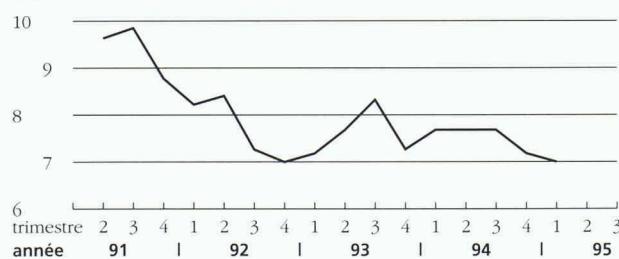
(par rapport au trimestre précédent)

trimestre précédent = 100%



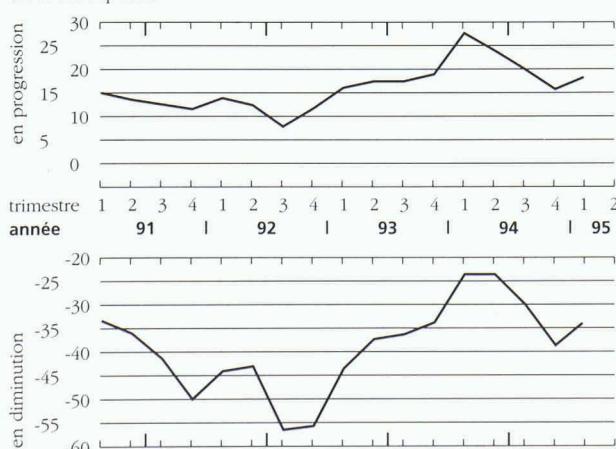
Réserve de travail estimée, en mois

mois



Rentrée des mandats (courbe de l'évolution)

en % des réponses



La situation de l'emploi dans les bureaux d'étude

1^{er} trimestre 1995

Le bout du tunnel n'est toujours pas en vue - Une lutte ardente s'est engagée sur le front des prix

L'évolution que l'on observe à l'heure actuelle dans le secteur de la conception montre clairement que les lois économiques sont pleinement opérantes. D'une part, la chute des prix offerts par les corps d'état du gros œuvre mène, pour les architectes et les ingénieurs, à un resserrement de la base des coûts de construction; pour pouvoir se maintenir sur le marché, les bureaux se voient, d'autre part, contraints de revoir le prix de leurs prestations à la baisse. De plus, le potentiel qui demeure inemployé est très souvent engagé dans des activités de concours non rétribuées. L'effet cumulé fait baisser les honoraires des architectes et des ingénieurs à un niveau qui est bien inférieur à leurs prix de revient.

Entrée des commandes

Sur le marché des prestations liées à la conception, le manque d'élasticité de la demande – les maîtres d'ouvrages potentiels ne réagissent guère à la baisse de prix – a pour conséquence que, malgré le dumping généralement pratiqué, le volume des projets n'a pas augmenté au cours des trois dernières années. Comme l'indiquent les résultats de la dernière enquête réalisée par la SIA auprès des bureaux d'ingénieurs et d'architectes, le carnet de commandes reste mince.

18% des 1319 bureaux ayant participé à l'enquête signalent une augmentation du nombre de nouvelles commandes par rapport au dernier trimestre de l'année 1994, 34% doivent faire

face à une baisse. Tandis que les architectes et les ingénieurs civils bénéficient d'une certaine amélioration, les ingénieurs du génie rural et les ingénieurs-géomètres, ainsi que les ingénieurs électriques et les ingénieurs mécaniciens éprouvent un net recul.

Au niveau des mandats provenant du secteur public, l'état stagnant persiste. 13% des bureaux interrogés annoncent une hausse par rapport au trimestre précédent, alors que le pourcentage des bureaux signalant une baisse est passé à 48%.

Carnet des commandes

21% des bureaux d'études répondent que le nombre de commandes en carnet a augmenté, 43% indiquent une nette tendance à la baisse. Les ingénieurs du génie rural et les ingénieurs-géomètres, ainsi que les ingénieurs électriques et les ingénieurs mécaniciens sont de nouveau le plus durement touchés par cette évolution régressive. Par rapport aux chiffres relevés au 31 décembre 1994, le nombre de commandes en carnet a diminué de 6% (état fin mars 1995). Toutes les professions spécialisées prises en considération signalent un amincissement du carnet de commandes.

Réserves de travail

Prévoyant à fin juin 1995 des réserves de travail de 7,1 mois, les bureaux sont légèrement plus pessimistes qu'au trimestre précédent.

Pour le deuxième trimestre de l'année 1995, 22% des bureaux interrogés jugent les perspectives d'emploi bonnes, 39% comptent sur une marche satisfaisante des affaires et 18% sont pessimistes sur l'évolution future. Les conditions défavorables pour le marché des prestations offertes par les bureaux d'études ne changeront pas dans les mois à venir. Outre le manque d'élasticité de la de-

mande, ce sont également les effets limités des efforts de redimensionnement qui sont à l'origine de cette situation. Contrairement aux fermetures d'entreprises dans le secteur industriel, les efforts de redimensionnement dans le secteur de la conception, dont la structure est plus proche de la petite industrie, n'entraînent aucune compression sensible de l'offre. Les architectes et les ingénieurs sous-employés restent une partie présente sur le marché et continuent d'y proposer leurs services.

Sur ce marché des prestations d'architecte et d'ingénieur, qui est dominé par les parties constituant la demande, la conjoncture actuelle finit en outre par instaurer un déséquilibre car ce sont les collectivités publiques, Confédération, cantons et communes, ainsi que des investisseurs institutionnels qui déterminent, à eux seuls, le prix des prestations à fournir par les architectes et les ingénieurs. Et dans l'évaluation d'un projet, les représentants du maître de l'ouvrage ont tendance à attacher plus d'importance à des grandeurs mesurables telles que les honoraires et les coûts d'investissements qu'à des critères relevant de la qualité, de la sécurité et de la protection de l'environnement.

Or même pour évaluer le prix d'une réalisation, il faut tenir compte de son coût global. Outre les honoraires et les investissements, les frais ultérieurs

liés à l'exploitation et à l'entretien d'une construction important en effet tout autant.

Walter Huber, Dr. ès sc. écon.
Secrétariat général de la SIA
Service économique

Mise en consultation de la norme SIA 191

La nouvelle norme SIA 191 «Tirants d'ancrage, précontraintes en sol meuble et en rocher», remplaçant la norme SIA 191 de 1977, est mise en consultation. Ce document peut être obtenu en français ou en allemand, au prix de 10 francs, auprès du secrétariat général de la SIA, vente des normes, case postale, 8039 Zurich, tél. 01/283 15 60, fax 01/201 63 35.

Section genevoise

Escapade Grenoble-Chambéry

Vendredi 23 juin 1995

Programme

7 h 15 Départ de Genève en car (patinoire des Vernets)
9 h 00 Arrivée à Grenoble
Accueil à la Maison de la Culture
Présentation de l'évolution du territoire grenoblois et des principales opérations par M. D. Hamelin, prési-

dent de l'Ordre des Architectes (région Rhône-Alpes)

Visite du Village olympique (1968, architecte Novarina)

Villeneuve (1970-85, architectes AVA)

Quartier Hoche (1978-83, architecte Bayard)

Quartier Reynier Bayard (1984-92, architectes Seru & Zanas-si)

12 h 30 Déjeuner au nouveau Musée de Grenoble

14 h 00 Visite du Musée avec l'architecte Olivier Félix Faure

16 h 00 Balade dans la ville à la découverte des constructions en OR GRIS en suivant l'évolution de l'art des mouleurs de ciment et la variété des décors des façades d'immeubles

17 h 00 Départ pour Chambéry

18 h 00 Arrivée à Chambéry, Carré Curial
Visite libre du théâtre (M. Botta) et de la médiathèque (A. Galfetti)
Souper libre dans la cité savoyarde

21 h 30 Départ du car

23 h 00 Arrivée à Genève
Participation aux frais: Fr. 100.- par personne (car), Fr. 80.- par personne (voyage individuel)
Inscription et paiement (SIA genevoise, CCP 12-1252-8) indispensables avant le 15 juin 1995!